PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

(PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)

EXERCICE FISCAL 2026 /2027

NOM DE L'INSTITUTION : INSTITUT **NATIONAL DE FORMATION POFESSIONNELLE (INFP)**

Date de la version : 26 octobre 2026

N. B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ODRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No.[1]	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public investi. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉFENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALI-SATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
01	Achat des intrants pour le fonctionnement des matériels informatiques	TF	280	16, 500,000.00 HTG	F	DEPX	Novembre 2026	Décembre 2026	Non	Pétion-Ville	2 mois				16,500,000								
02	Achat de fournitures de bureau pour le bureau central et les centres de l'INFP	TF	280	16, 000,000.00 HTG	F	DEPX	Novembre 2026	Décembre 2026	Non	Pétion-Ville	2 Mois				16,000,000.								
03	Achat de Quatre (4) véhicules pour le fonctionnement de l'INFP	TF	280	30, 000,000.00 HTG	F	AORN	Décembre 2026	Février 2027	Oui	Pétion-Ville	3 mois					24,000,000.0		6,000,000.00					
04	Achat de produits d'entretien et de nettoyage pour le bureau central et les centres de l'INFP	TF	280	16, 000,000.00 HTG	F	DEPX	Janvier 2027	Février 2027	Non	Pétion-Ville	2 mois						16,000,000.00						

[1] Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

05	Achat de mobiliers scolaires pour 10 centres de l'INFP	TF	280	16, 500,000.00 HTG	F	DEPX	Février 2027	Mars 2027	Non	National	2 mois						16,000,000,0					

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P
(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;
Autres sigles possibles : Gré à gré[2] : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; DEPS : Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de Propositions pour Prestations Intellectuelles ; Demande de Prix : DEPX ; Demande de Cotations :DECO ; Procédures Allégées pour tout type de marché :PRAL ;Appel National à Préqualification ANPQ ; Appel International à Préqualification :AIPQ

Remarque justificative pour le Marché 03 "**Achat de véhicules pour le fonctionnement de l'INFP**"

On utilisera la procédure exceptionnelle, à savoir l'Appel d'Offres Restreint National (AORN), parce qu'il n'y a pas beaucoup de concessionnaires de véhicules dans le pays pour faire un appel d'offres ouvert ,ce nombre restreint nous pousse à utiliser cette procédure pour pouvoir acquerir les véhicules visées ,tout en invitant tous les concessionnaires de la place à concourir lors de la période de lancement dudit marché.

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Franck LAUTURE
Directeur Général

[2] Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.